



**BGFI**Bank

Libreville, le 11 Janvier 2013

**HCO/JON/PDG/002/13**

**Objet** : Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que le Groupe BGFI Bank, actuellement présent dans dix (10) pays (Gabon, Congo Brazzaville, Guinée Equatoriale, Bénin, Côte d'Ivoire, Cameroun, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe, Madagascar et France), soutient les Dix Principes du Pacte Mondial concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et de les intégrer dans la stratégie de notre Groupe, dans notre culture commerciale et dans nos modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la publication annuelle d'une communication sur le progrès (COP) : un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les Directives pour la communication sur le progrès.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre entreprise ainsi que le nom de la personne en charge des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York City.

Meilleures salutations,

**Henri-Claude OYIMA**

**Président Directeur Général**